

INFOMONDE

Informations pour les dirigeants **Scouts**

InfoMONDE s'adresse aux responsables scouts aux niveaux national, régional et mondial. Il est envoyé par courrier électronique à toutes les Organisations Scoutes Nationales et aux responsables de leur équipe nationale qui ont communiqué leur adresse de courrier électronique personnelle au Bureau Mondial du Scoutisme. Il est gratuit pour les abonnés. Pour vous inscrire, veuillez vous référer aux informations en fin de bulletin.

Les versions pdf d'InfoMONDE peuvent être téléchargées depuis :

<http://www.scout.org/fr/infomonde>

Vos commentaires peuvent être envoyés à :

WORLDinfo@scout.org

1. Procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif AMGE/OMMS

Le procès-verbal de la réunion par téléconférence du Comité Consultatif AMGE/OMMS, qui a eu lieu le lundi 30 juin 2008, est maintenant disponible.

Ce procès-verbal est distribué par les deux Organisations. Il est annexé à la Circulaire N° 27/2008 placée sur le site web à l'adresse suivante :

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_27_november_2008

Une autre réunion du Comité Consultatif s'est tenue le 11 octobre dernier. Vous en recevrez le procès-verbal en temps voulu.

2. Mesures relatives au paiement des cotisations - Suspension provisoire de la qualité de membre

Nous avons le plaisir de vous informer qu'au 30 septembre 2008 (dernier jour de notre année fiscale 2007-2008), aucune Organisation scout nationale (OSN) ne présentait d'arriérés, à savoir des cotisations impayées sur les années antérieures à 2007-2008.

Cependant, au 1er octobre 2008, premier jour de notre nouvelle année fiscale 2008-2009, 25 OSN présentaient des cotisations impayées pour l'année 2007-2008.

En application des "Mesures relatives au paiement des cotisations" (et plus particulièrement à ses annexes 1, 2 et 3), ces 25

Organisations Membres ont été automatiquement suspendues au 1er octobre 2008, avec une application partielle des sanctions.

Au moment des réunions du Comité du Budget et du Comité Mondial du Scoutisme début novembre, le chiffre ci-dessus avait été ramené à 19 Organisations Membres.

La situation sera revue par le Comité Mondial du Scoutisme lors de sa prochaine réunion au mois de mars 2009. Si, d'ici là, les OSN suspendues n'ont pas régularisé leur situation, leur suspension avec application partielle des sanctions sera automatiquement transformée en suspension provisoire avec pleine application des sanctions.

Pour plus d'informations et une explication détaillée de la situation, veuillez télécharger la Circulaire N° 28/2008 depuis :

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_28_november_2008

3. Cotisations annuelles pour 2008-2009

Conformément au Chapitre VIII, Article XXII, § 1 de la Constitution et Règlement Additionnel de l'OMMS qui stipule que "Chaque Organisation Membre devra payer une cotisation annuelle ...", une facture officielle a été adressée aux Organisations scout nationales (OSN) indiquant le montant dû par leur organisation au titre de leur cotisation pour l'année commençant le 1er octobre 2008 ainsi que, le cas échéant, le montant dû au titre des arriérés de cotisation. Conformément aux dispositions du système de cotisation, cette facture est établie en francs suisses.

Cette cotisation a été calculée conformément aux dispositions de la Résolution 2/2008 "Système de cotisation de l'OMMS" adoptée par la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme qui s'est tenue en juillet 2008 à Jeju, Corée (voir circulaire N° 21/2008).

Nous nous permettons de rappeler aux OSN que la cotisation annuelle est due au début de chaque nouvelle année fiscale, c'est-à-dire le 1er octobre ou à la date d'expédition la plus proche, et non à la fin de l'année fiscale.

Pour plus d'informations, veuillez lire la Circulaire N° 29/2008 qui peut être téléchargée depuis :

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_29_november_2008

4. Evaluation quantitative et qualitative de la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme 2008, Corée

Le Bureau Mondial du Scoutisme est heureux de partager avec vous les points principaux de l'évaluation de la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme qui s'est tenue dernièrement (juillet 2008) sur l'île de Jéju en Corée.

Une brève analyse statistique et une évaluation effectuées à partir des commentaires des participants sont disponibles dans la Circulaire N° 30/2008 en ligne sur le site à l'adresse suivante : http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_30_november_2008

Une version plus détaillée de cette évaluation est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.scout.org/fr/conference>

5. Constitution et Règlement Additionnel de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout - Edition de juillet 2008

La version mise à jour de la Constitution, telle qu'amendée en juillet 2008, a été envoyée par le dernier Scoutpak. Elle est disponible en ligne pour téléchargement depuis :

http://www.scout.org/fr/our_organisation/governance/constitution

6. Le Rapport de la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme

Le Rapport de la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme a été envoyé dans le dernier Scoutpak. Il est en ligne pour téléchargement depuis :

<http://www.scout.org/fr/conference>

7. Boîte à outils pour la croissance des effectifs- Action pour la Croissance : un meilleur Scoutisme pour plus de jeunes

Lancée lors de la Conférence Mondiale du Scoutisme en Corée en juillet dernier, la boîte à outils pour la croissance des effectifs a été envoyée dans le dernier Scoutpak. Cette boîte à outils intitulée "Action pour la Croissance : un meilleur Scoutisme pour plus de jeunes" comprend un document central, des fiches d'information, une vidéo, des autocollants et des pins. Ce dossier est en ligne à l'adresse suivante :

http://www.scout.org/fr/information_events/ressource_centre/library/adult_resources/action_for_growth

8. Lettre du Président du Comité Mondial du Scoutisme

Une nouvelle lettre du Président du Comité Mondial du Scoutisme, William F. "Rick" Cronk, est annexée à la Circulaire N° 31/2008. Elle peut-être téléchargée depuis :

http://www.scout.org/fr/circulars2008/circular_n_31_november_2008

Le bulletin d'InfoMONDE est envoyé automatiquement à tous ceux qui ont une nomination nationale et une adresse de courrier électronique indiquée sur le formulaire de recensement annuel.

Si vous souhaitez recevoir InfoMONDE gratuitement et que vous ne le recevez PAS ENCORE, vous pouvez vous abonner en envoyant un courrier électronique à:

<infomonde-fr-subscribe@scoutnet.org>

- n'ajoutez aucun texte dans la zone "objet" ni dans le "corps" du message car les messages ne sont pas lus.

- vous recevrez un message électronique vous demandant de vérifier votre adresse et de confirmer votre demande.

Pour vous désabonner (par exemple si vous avez changé d'adresse), envoyez un courrier électronique à partir de l'adresse que vous voulez supprimer de la liste d'envois électroniques, à :

<infomonde-fr-unsubscribe@scoutnet.org>